



Trophée Seniors 2 de Valgarde **21 et 22 mars 2026**



REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

Article 1 - Conditions de Participation

Épreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs licencié(e)s à la FFG ou à une Fédération étrangère reconnue né(e) avant le 20 mars 1966.

Dames : Index inférieur à 24.4

Messieurs : index inférieur à 21.4

Le champ des joueurs sera limité à 48 joueurs dont 15 dames

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions tout en respectant le nombre minimum de dames.

Licence, certificat médical et droit de jeu fédéral à jour avant la date limite d'inscription.

Le champ total de joueurs (Classic MA et Trophée Seniors 2) ne devra pas dépasser 96 joueurs.

Si le champ de joueurs d'une des 2 compétitions n'est pas complet, il pourra être complété par le champ de l'autre compétition (sans dépasser le total maximum pour les 2).

Article 2 - Forme de Jeu

36 Trous Score Maximum (Par +4) / 18 trous par jour

Marques départs :

Dames : repères rouges

Messieurs : repères jaunes

Départs du 1^{er} tour : par bloc, dans l'ordre des index (selon recommandations fédérales), départs du 2nd tour dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Départage : play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque sexe.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

Article 3 - Engagement

Les inscriptions se font obligatoirement en ligne **avant le vendredi 6 mars 2026** via les liens suivants :

- ✓ Extérieurs : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/2121> - Engagement: 90€
- ✓ Membres : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/2122> - Engagement: 40€

Tout joueur déclarant forfait 72h avant le début de l'épreuve reste redevable du droit d'engagement.

Article 4 - Prix

2 Prix Brut Dames / 3 Prix Brut Messieurs

La remise des Prix aura lieu à l'issue de la compétition.

Article 5 - Arbitres

Chef Arbitre : Thierry MONIER

Arbitre : Stéphane AMELLA